MAIRIE DE L'AIGLE
***
(BL)

Nombre de Conseillers :

en exercice : **29**

présents : **19**

votants : **28**

OBJET :

VOTE DES SUBVENTIONS 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 2019-01

L'an deux mil dix-neuf,
le : **Lundi 18 mars**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur Philippe VAN-HOORNE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 mars 2019.

PRESENTS : M. Philippe VAN-HOORNE, Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlène RENARD, Mme Véronique LOUWAGIE, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Marie-José MARTIN, Mme Nathalie LENÔTRE, Mme Christine CLOUET, M. Mickaël MESNIL, M. Jean-Philippe THOMAS, M. Claude BELLUCO, M. Serge DELAVALLÉE, M. Thierry PINOT, Mme Isabelle CLOUCHÉ et Mme Véronique MARY.

Absents ou excusés : M. Pascal GUEUGNON qui a donné pouvoir à M. Philippe VAN-HOORNE, Mme Nicole GONDOUIN qui a donné pouvoir à Mme Nelly VIVIEN, M. Abdellah LHESSANI qui a donné pouvoir à Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Gilles FONTAINE qui a donné pouvoir à Mme Marie-José MARTIN, Mme Sandrine DURSUN qui a donné pouvoir à M. Didier COUSIN, Mme Stéphanie RABIER qui a donné pouvoir à Mme Charlène RENARD, M. Nicolas CLOLUS qui a donné pouvoir à M. Jean-Luc PAULHE, , M. Jean-Baptiste GAGEZ qui a donné pouvoir à M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Arlette BOUCHAUD qui a donné pouvoir à M. Serge DELAVALLÉE et Mme Sabine GUIRADO.

Madame Nathalie LENÔTRE a été nommée Secrétaire de Séance.

***

L'ensemble des demandes de subventions reçues à ce jour sont présentées ci-après. Elles se décomposent en trois catégories : associations culturelles, associations sportives et associations du patrimoine et jumelages.

Le versement de ces aides financières se fera uniquement en contrepartie de la fourniture du dernier rapport moral et financier de chaque association concernée.

1) – Associations culturelles

La Commission Culture de la Ville de L'Aigle s'est réunie le 4 février 2019 pour étudier l'attribution des subventions de fonctionnement envers les associations culturelles aiglonnes au titre de l'année 2019.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-Préfecture :

le : 22 MAR. 2019

Publié

le : 22 MAR. 2019

Le Maire,

MAIRIE DE L'AIGLE (Orne)

Philippe VAN-HOORNE

Association	Subvention 2017	Subvention 2018	Proposition 2019
ALLEGRO	1 000,00	750,00	750,00
M.J.C. LE ROND POINT	58 000,00	58 000,00	58 000,00
UNIVERSITÉ INTER'ÂGES	2 900,00	2 900,00	2 900,00
CLUB DESSIN PEINTURE	Pas de demande	1 250,00	1 250,00
TOTAL	**61 900,00 €**	**62 900,00 €**	**62 900,00 €**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- ***APPROUVE l'attribution d'un crédit global de 62 900,00 € pour les subventions à caractère culturel, décomposé conformément au tableau ci-dessus.***

Les crédits seront ouverts à l'imputation 30 6574 « subventions aux organismes de droit privé », service 120 pour les associations à caractère culturel.

2) – <u>Associations sportives</u>

Ces demandes ont été étudiées par la Commission Sport qui s'est réunie le 12 février 2019. Le tableau récapitulatif figure à la page suivante :

Association	Subvention 2017	Subvention 2018	Proposition 2019
AIGLE ECHEC		500,00	500,00
AÉRO CLUB APAM	533,00	500,00	500,00
AÉRO CLUB APAM (entretien terrain)	1 525,00	1 525 ,00	1 525 ,00
ENTENTE JUDO PAYS D'OUCHE L'AIGLE	4 363,00	5 000,00	5 000,00
BASKET CLUB DU PAYS DE LA RISLE	4 765,00	4 500,00	4 000,00
BADMINTON AIGLON	1 454,00	1 800,00	1 800,00
BILLARD AIGLON			200,00
GYM L'AIGLE	7 466,00	7 466,00	7 466,00
CAA HANDBALL	12 993,00	13 000,00	14 500,00
CAA RUGBY	24 646,00	24 700,00	24 700,00
CAF RISL'ADVENTURE	2 894,00	3 473,00	4 000,00
ESCRIME CLUB AIGLON			1 000,00
VOLLEY BALL CLUB AIGLON	349,00	349,00	349,00
CLUB EDUCATION CANINE	582,00	500,00	
FOOTBALL CLUB PAYS AIGLON	23 659,00	23 845,00	23 845,00
COLLÈGE DOLTO ASS. SPORTIVE	776,00	800,00	800,00
COLLÈGE MOLIERE ASS. SPORTIVE	1 939,00	2 000,00	2 000,00
CYCLO SPORTIF AIGLON	378,00	378,00	200,00
EAA ATHLÉTISME (ENTENTE AUBE L'AIGLE)	5 098,00	5 100,00	5 200,00
EVADO	485,00	Pas de demande	Pas de demande
FULL CONTACT AIGLON	1 875,00	2 000,00	1 500,00
ECOLE DE KARATÉ AIGLONNE	3 782,00	4 000,00	4 300,00
L'AIGLE DARTS		500,00	500,00
L'AIGLE RANDO	679,00	700,00	700,00
CLUB DE LUTTE LES AIGLONS	921,00	1 500,00	1 000,00
LYCÉE NAPOLÉON ASS. SPORTIVE	Pas de demande	1 500,00	1 500,00
PÉTANQUE AIGLONNE	685,00	685,00	685,00
CLUB RADIOMODELISME AIGLON	296,00	296,00	296,00
TENNIS CLUB AIGLON	7 369,00	9 000,00	9 000,00
TROTTEURS AIGLONS		900,00	900,00
AUBE CRULAI L'AIGLE TENNIS DE TABLE	3 323,00	3 323,00	3 323,00
CLUB SPORTIF TWIRLING BATON	1 988,00	2 000,00	2 050,00
ULM AIGLON	582,00	500,00	500,00
VELO CLUB AIGLON	6 328,00	6 400,00	6 400,00
UNION CYCLO TOURISTE AIGLONNE	*533,00*	*540,00*	*540,00*
KRAV-MAGA SELF DEFENSE	388,00	720,00	865,00
TOTAL	**122 654,00 €**	**130 000,00 €**	**131 644,00 €**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Par 27 voix POUR et Monsieur PINOT qui a déclaré ne pas prendre part au vote,

- ***APPROUVE l'attribution d'un crédit global de 131 644,00 € pour les subventions à caractère sportif, décomposé conformément au tableau ci-dessus.***

Les crédits seront ouverts à l'imputation 40 6574 « subventions aux organismes de droit privé », service 103 pour les associations sportives.

3) – Associations du patrimoine et jumelages

Les commissions concernées se sont réunies le 05 février 2019 pour étudier l'attribution des subventions de fonctionnement envers les associations du patrimoine et jumelages.

DÉNOMINATION	Subvention 2017	Subvention 2018	Proposition 2019
COMITÉ ENTENTE ANCIENS COMBATTANTS	795,00	820,00	850,00
ASSOCIATION MÉDAILLÉS MILITAIRES	Pas de demande	400,00	400,00
ASSOCIATION FNACA	Pas de demande	280,00	280,00
COMITÉ DE JUMELAGE SUISSE	1 500,00	1 800,00	2 670,00
COMITÉ DE JUMELAGE ALLEMAND	2 000,00	2 000,00	2 000,00
CPPO	1 500,00	1 500,00	1 500,00
TOTAL	**5 795,00 €**	**6 800,00 €**	**7 700,00€**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- ***APPROUVE l'attribution d'un crédit global de 7 700,00 € pour les subventions à caractère patriotique et liées aux jumelages et au patrimoine, décomposé conformément au tableau ci-dessus.***

Les crédits seront ouverts à l'imputation 020 6574 « subventions aux organismes de droit privé », service 104.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,

MAIRIE de L'AIGLE (Orne)

Philippe VAN-HOORNE